as an additional service for NATO students at London, Ontario. As instruction will continue to be given in English both in the air and in the classrooms, it is understood that your Government will arrange to have all students brought to the required level of language proficiency prior to their arrival in Canada.

If the foregoing is acceptable to the Government of Denmark, I propose that this note and your reply to that effect shall constitute an agreement between our Governments, to become effective on the date of your reply.

TE.

Accept, Excellency, the renewed assurances of my highest consideration.

H. F. FEAVER, Ambassador of Canada. 16

d

a

10

g

e

r

h

His Excellency H. C. Hansen, Esq., Prime and Foreign Minister, Christiansborg, K.

le 17 avril 1957.

MONSIETR LE PREMIER MINISTER,

elle-ci solent entraînés au Canada par l'oviation royale du Canada à partir de

<sup>10</sup> Charles dispositions seront considerates comme venant en continuation de la part de automark dans le Fian d'entrainement aérien de l'OTAN, après le pluin 1957, date à laquelle se terminera l'entrainement des élèves actuels avois par l'OTAN. Le nombre d'élèves convent sera réparti dans le système entrainement du Canada par continents à peu près ciruix au long de chacune entrainement du Canada par continents à peu près ciruix au long de chacune entrainement du Canada par continents à peu près ciruix au long de chacune entrainement du Canada par continents à peu près ciruix au long de chacune entrainement du Canada par continents à peu près ciruix au long de chacune entrainement du Canada par continents à peu près ciruix au long de chacune distance et le nombre d'élèves de chaque contingent serent convenus cutre ditaché de l'Air du Danemark à Ottawa et le Directeur de l'Entrainement érien de l'ARC.

Les conditions applicables à l'entrainement resteront les mêmes que pour be plan actuel d'antrainement de l'OTAM, sous réserve des modifications qui nutront être convenues utférieurement comple tenu des auconstances. "coutes des vu le petit nombre des élèves qui viendiont après le 1° fulliet 1557, le Gauvernement canadien estime reisonnable et nécessaire de discontinuer les cours de langue spéciaux qui ont eté donnés jusqu'ret à London (Ontario), pour